

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION
ORGANE DE PUBLICITE ET D'INFORMATIONS

Paraissant à SION les **MARDI, JEUDI et SAMEDI**

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION: IMPRIMERIE GESSLER, SION — Téléphone No 46

ABONNEMENT:

	Un an	6 mois	3 mois
Suisse	8.00	4.50	2.50
Etranger (envoi par N°)	14.00	7.50	4.00
(env. 3 N° de la semaine)	19.00	10.00	5.00
Bulletin officiel	4.50	2.50	1.50

Cpte de chèques postaux N° 11 c 84

ANNONCES:
 (Cours 8)

Canton Suisse Etranger

La ligne en son espace 6.00 3.00 2.00
 Réclame 0.50 0.40 0.30
 S'adresser à ANNONCES-SUISSES S. A.
 ou au bureau du Journal.

Offres et demandes d'emploi

Personne de confiance
 mariée, cherche à faire tout de suite un remplacement quelconque.
 S'adresser au bureau du journal.

On demande une
ouvrière
 capable pour aider au ménage et travaux des jardins. Bon gage assuré. Faire offres Case postale 14508, Vevey.

Cuisinière
 expérimentée est demandée pr. le 1er mars dans bonne famille de La Chaux de Fonds. Bons gages. Faire offres avec certificats à Mme Edmond Picard, rue du Progrès 131, La Chaux-de-Fonds.

Jeune fille
 de 18 à 20 ans est demandée pour aider au ménage et servir à table. S'adresser à l'Hôtel du Port, Yverdon. Tél. 68.

On cherche à louer aux Mays de Sion, pour la saison d'été, un

Joli chalet
 de 8 à 12 lits, meublé, avec eau courante et chambre de bain, si possible. Adresser offres taillées sous Jh. 6673 Sion. Annonces-Suisse S. A. Sion.

On demande à louer 2 à 3 seiteurs de pré à Champsec.
 S'adresser au bureau du journal.

On cherche
A LOUER
 1 à 2 seiteurs de pré à Champsec. On fournirait le lait.
 S'adresser au bureau du journal.

Je cherche
A louer
 à Sion, un appartement de 6 chambres et dépendances, bien situé, tout confort. Suis éventuellement acheteur villa ou appartement, ou terrain à bâtir situé commercialement en ville de Sion. Faire offres détaillées au journal.

A vendre
 un bon fourneau potager, en bon état.
 S'adresser au bureau du Journal

A vendre d'occasion
 Moto-sidecar Royal F. N. état de neuf.
 S'adr. aux Annonces Suisses SION.

A vendre
 A Clavoz, vigne de 900 toises avec 50 pêcheurs et 50 poitiers espaliers, en plein rapport et sur la route cantonale, Bonnes conditions.
 S'adr. A. BRUNNER, chausseurs, Sion.

A vendre d'occasion
 un beau fourneau électrique, émaillé blanc, avec four, en parfait état. Coûté 620 fr., le céderait pour 200 fr.
 S'adr. au bureau du journal.

A vendre
 un jardin de 290 toises, sis aux Creusets d'en haut, bien arborisé.
 S'adresser au bureau du journal.

Le coût d'une assurance sur la vie est déterminé non seulement par la prime initiale mais essentiellement par l'importance de la participation aux bénéfices

L'attribution intégrale des bénéfices aux assurés est le signe distinctif de l'assurance mutuelle telle que la pratique la

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine, à Zurich

Agence générale: Charles Daiber, Rue du Lion d'Or 2, Lausanne
 Georges Broccard, agent général du Valais Martigny

Café de malt Kathreiner Kneipp

vous apporte santé et bonheur. Le paquet d'un demi kilo 80 cts.

Magasins E. GEROUDET & Fils, Sion

Grand choix de robes de soie perlée et taffetas à partir de Fr. 19.50

Superbe choix de bas de laine, laine et soie et mercerisé toutes les teintes et pointures

95. Cl. Fr. 1.25 Fr. 1.75 Fr. 2.50

J'ai de la chance avec mon café



Si mes gourmands critiquent à l'occasion la soupe ou le légume, en revanche, depuis des années, ils boivent mon café trois fois par jour sans jamais rien dire; au contraire, ils me font toujours de nouveaux compliments. Ceci, grâce à l'excellente chicorée „Arome“ que j'utilise depuis des années. Ce que le sel est pour la soupe, „l'Arome“ l'est pour le café; elle en fait une boisson exquise, vivifiante et à l'arome le plus fin, capable de satisfaire le plus difficile des gourmands.

A 12 Helvetia Langenthal

DEMANDEZ LA BROCHURE

LES MEILLEURES RECETTES DE CUISINE

(2^{me} édition)

Prix: 1 franc

En vente au bureau du « Journal et Feuille d'Avis du Valais »

Gros lots
 Plusieurs gros lots vont être perdus, s'ils ne sont pas réclamés. Les personnes ayant valeurs à lots sont priées d'écrire au „MONDE ECONOMIQUE“ (Revue des tirages fr. 4.— l'an chèques postaux II 1211) Maudpas 7, Lausanne qui renseigne gratuitement ses abonnés.

A remettre en Savoie, pr cause de départ, commerce de

Teinturerie

avec usine bien agencée, magasins de dépôt dans 2 localités importantes. Le tout en exploitation. S'adr. Régie F. Rivollet, Croix d'Or, 10, GENEVE.

Boucherie Roup

36 bis, rue de Carouge GENEVE

expédie:

Rôti de Bœuf	le kg.	2.30
Bouillie	»	1.80
Grasse rognon	»	1.50
Cuisses ou derrière entières	2.— et	2.20

Vlante sans os pour charcuterie fr. 2.— le kg.

Chaînes à neige

FABRICATION SUISSE
 Stock important

Salon de l'Automobile
 Téléphone 60 SION

Avez-vous une place à offrir?

Cherchez-vous une cuisinière, une femme de chambre, un valet, un chauffeur, un emploi quelconque, une pension, un appartement?

Désirez-vous faire connaître votre commerce, votre industrie, votre hôtel? utilisez la

Feuille d'Avis de Neuchâtel

le journal le plus répandu dans tous les ménages de Neuchâtel et du Vignoble neuchâtelois, ainsi que dans les autres districts du canton

LE PLUS GROS TIRAGE DE LA REGION
 Recommandé pour tous genres d'annonces
 Abonnement: fr. 15.— par an

REGIE EXCLUSIVE DES ANNONCES:

Annonces-Suisse
 S. A.
SION

TÉLÉPHONE No 224

En face de la Grande Fontaine



Cinéma Capitole, Sion

VENDREDI, SAMEDI et DIMANCHE
 25, 26 et 27 janvier 1929
 à 20 h. 15
 DIMANCHE MATINEE à 14 h. 30

PROGRAMME DE GALA

Un film poignant et étrange

La Maison du Maltais

D'après le roman de Jean Vignaud, avec Tina MELLER, la plus troublante des artistes et Sylvio de PEDRELLI l'énigmatique jeune premier.

« La Maison du Maltais » est une puissante réalisation dramatique qui évoque l'âme à la fois nonchalante et volontaire de la Tunisie, ses mœurs pittoresques, ses danseuses étranges, et belles.

Les acteurs qui l'animent semblent avoir subi l'emprise mystérieuse qui dédaigne le film tour à tour passionné et pittoresque plein d'images splendides de l'Afrique.

Les enfants ne sont pas admis, même s'ils sont accompagnés des parents.

BAYER



Les maux de dents,
 douleurs lancinantes, insupportables qui ne laissent pas une minute de repos, contre lesquelles vainement on s'agit! Grâce aux **Comprimés d'Aspirine,** le mal lâche pied. Nous voici délicieusement soulagés.

L'authenticité et la qualité des Comprimés d'Aspirine ne sont garanties que par l'emballage d'origine „Bayer“; refusez donc toutes contrefaçons ou les comprimés vendus au détail.

Prix du tube de verre fr. 2.—
 Seulement dans les pharmacies.

Vous trouverez tout dans „LA SUISSE SPORTIVE“ Unique en Suisse
 Dans tous les kiosques, le mercredi

La Suisse Sportive

Administration: Lausanne, Rue Haldimand 17

Banque Populaire, Sierre

Capital et Réserves Frs. 875,000.—
 Fondée en 1912

Dividende de 1920-1923 = 7%
 Dividende de 1924-1927 = 7 1/2%

Nous délivrons jusqu'à nouvel avis des **OBLIGATIONS à 5 %**
 (de notre Banque) de 3 à 6 ans de terme
 Versez au compte de chèques Ilc 170

Au Magasin „NESTOR“

Avenue des Bains SION
 Vous trouverez grand choix de **BRIQUETS**

Genre Dunhill. Dernières créations
 Briquets Thorens. Briquets en tous genres
 Pierres —:— Mèches
 J. Gudit.

L'influence du Cinéma

Le Cinéma, bien mieux que le théâtre, a sur la foule, une immense influence. Accessible à tous, même aux pauvres diables, par les prix de ses places, il leur procure une distraction dont ils ne peuvent plus se passer. Et chaque semaine — en Valais comme ailleurs — des gens peu fortunés mettront quelques sous de côté pour s'offrir une troisième à quelques mètres de l'écran.

Ils vivront alors, durant une heure ou deux une aventure extraordinaire avec leurs héros préférés, s'exaltant sur leur force et sur leurs prouesses, émus de leur infortune ou de leur joie. Or, le public, à la fois naïf et passionné, qui n'a pas de culture artistique, est celui qui prime avant tout. Il a fait un sort à des quantités de « navets » qui mériteraient pourtant de sombrer dans le ridicule et le film américain — celui qu'on fabrique en série — a toute sa faveur. Ce qu'il lui fait, c'est du mouvement, des coups de revolver, des courses à cheval, et si possible une bataille où tout seult contre cent, le jeune premier tiendra tête à l'émeute et débarrassera le terrain à grands coups de pieds et de poings.

Demandez aux directeurs de cinéma quels sont les films à recette: A part deux ou trois exceptions, ce sera toujours des bandes banales et médiocres, calquées sur le même thème où le méchant est puni et le bon récompensé. Naturellement, une intrigue d'amour est tout à fait indispensable et le baiser final, au premier plan, complète heureusement, l'impression de calme et de paix qui succède à l'émoi général.

Dès la première scène, il est facile, au spectateur averti, de prévoir le dénouement. Le peuple, lui, le pressent peut-être; à coup sûr, il le désire et ne sera jamais trompé, car le metteur en scène a décidé de gagner de l'argent. Il le conduit donc dans des chemins battus, dose avec plus ou moins d'habileté le mystère et l'intrigue et sans prendre toujours un grand soin de cacher ses ficelles, lui sert la fin qu'il attendait de toute son âme et qui faillit, au cours du film — il faut bien corser l'intérêt — être une ou deux fois compromise.

Un metteur en scène avec lequel nous discutons un jour, nous disait qu'il était nécessaire, en Amérique, de terminer un film le plus heureusement du monde et que toute autre hypothèse entraînerait un fiasco. Et c'est ainsi que l'on conçoit parfois deux dénouements: un heureux pour le nouveau Monde et le dénouement naturel, mais peut-être aussi plus poignant pour l'Europe, où les gens ont le cœur plus solide.

Quoi qu'il en soit, le cinéma est un spectacle essentiellement populaire. Il deviendra sans doute un art, mais pour l'instant, la production courante apparaît plutôt mince et correspond assez aux romans-feuilletons qui font le bonheur des concierges.

En général, le scénario, surtout dans le film comique, est d'une désespérante platitude et sa valeur tient uniquement au jeu de l'interprète. Enlevez Charlot de ses films et remplacez-le par un autre et vous verrez que le scénario n'est plus rien.

Créé pour le peuple, le cinéma ne vivra que par lui. Jusqu'à présent, il a flatté son goût qui n'est pas toujours le bon goût, mais ne pourrait-il pas insensiblement s'imposer?

A cette question, plusieurs metteurs en scène ont déjà répondu de façon victorieuse et l'on a vu dans les « Bateliers de la Volga » par exemple, le cinéma devenir un moyen de propagande et malgré tout garder un caractère artistique.

Les Soviets ont compris quelle arme ils avaient entre les mains. En considérant le public dans la salle de spectacle, entraîné par l'action, perdant tout contrôle sur lui-même et tout sens critique, ils ont conçu le plan d'exploiter cette candeur. « Leurs films révolutionnaires sont remarquables », dit un collaborateur à la « Gazette de Francfort » le professeur Valentin qui séjourna dans le pays. Et c'est vrai.

Mais non seulement les Soviets ont infesté leurs écrans, ils ont encore encouragé à l'extérieur la propagande bolchéviste et trouvé des imitateurs de talent.

Ainsi, sous prétexte d'art, ils exercent une action directe sur la masse. Voilà le cinéma vraiment dangereux et la censure a bien fait, dans certains pays, d'y mettre ordre.

L'an passé, à Sion, le film « Les Bateliers de la Volga » se termina par l'« Internationale » et le public chanta l'hymne révolutionnaire. On peut imaginer alors comment ce film fut accueilli dans les milieux extrémistes!

La commission cantonale de censure a condamné des quantités de films plus ou moins anodins et celui-là qui manifestement est une œuvre de propagande: elle l'a laissé passer! Elle n'a vraiment pas de chance. A. M.

UN AUTRE SON DE CLOCHE
(Corr. part.) J'ai assisté dernièrement à une séance au Cinéma Capitale et j'ai vu « Les Bateliers de la Volga », chef-d'œuvre qui a fait pousser des hauts cris à M. A. de W., dans la « Feuille d'Avis » du 22 janvier, car il croyait sans doute la noblesse en danger.

Ne prenez pas la chose au tragique, M. de W., la population de Sion n'est pas si méchante et sait très bien faire la part des choses. D'ailleurs, vous aurez pu vous en convaincre, pas un cri hostile n'a été poussé, le calme fut complet. D'autre part, ce film n'a été interdit nulle part en Suisse; pour quoi la commission de censure valaisanne, dans laquelle figure un magistrat, un ecclésiastique et un fonctionnaire l'aurait-elle interdite? Cette tolérance prouve que Messieurs les censeurs sont mieux inspirés que l'artillerie des dites critiques. Monsieur de W., soyez sans crainte, notre démocratie est fondée sur des assises plus solides que ne l'était l'ancien régime autocrate des tzars...
Un spectateur.

SUISSE

APRES LA MORT DE L'AVIATEUR CARTIER

Dans sa séance de mardi, le Conseil fédéral a pris connaissance du rapport du Département militaire sur les causes de l'accident survenu au capitaine aviateur Cartier, alors qu'il pilotait l'appareil M. 8. L'enquête a établi que le coefficient de sécurité de l'appareil était trop bas. En outre, la triangle reliant les deux plans et qui s'est rompue, provoquant ainsi l'accident, n'avait pas été soumise à une épreuve suffisante. Des fautes ont été commises également dans l'organisation du travail en général. Le contrôle faisait défaut.

Enfin, on n'a pas pris toutes les précautions nécessaires lors de l'engagement de l'employé chargé d'opérer les calculs statistiques. Les responsabilités ayant été établies par l'enquête, le Conseil fédéral a décidé d'adresser une réprimande à M. Emile Jeanin, ingénieur, directeur des ateliers de constructions de Thoune. Il a, en outre, enregistré la décision prise de sa propre initiative par M. Auguste Haefeli, ingénieur, employé aux ateliers de construction, de donner sa démission des services de la Confédération pour la fin de l'année 1928.

Enfin, M. Jacques Jenny, ingénieur, employé aux ateliers de construction de Thoune sera suspendu de ses fonctions et renvoyé disciplinairement d'aujourd'hui au 28 février 1929.

UNE JEUNE FILLE SOUS UN TRAIN

Mardi soir, une jeune fille de 17 ans, Mlle Ziegler, de La-Chaux-de-Fonds, venue en visite à St-Imier et qui était arrivée en courant à la gare au moment où le train se mettait en marche, a glissé sur le marche-pied et est tombée sous les roues qui lui ont sectionné la tête à la hauteur de la mâchoire.

UN VOYAGEUR COUPE EN MORCEAUX

Lundi matin, on a trouvé sous un wagon du train qui quitte Zurich à 8 h. 50, le corps d'un homme coupé en différents endroits. Les voyageurs furent aussitôt interrogés et ils déclarèrent qu'à Sihlbrugg un voyageur était monté dans le train et qu'entre Sihlbrugg et Baar, il avait essayé de passer d'un wagon à l'autre. Une forte secousse fut ensuite ressentie dans une voiture par les voyageurs. La victime aura sans doute glissé sur la plateforme et sera tombée sur la voie, entre les deux wagons.

Le malheureux avait les deux jambes, un bras et une partie de la tête complètement arrachés. On ne connaît pas encore son identité.

UNE SCIERIE A FLAMBE

Un incendie qui a pris naissance près de la chaudière et qui a causé l'explosion de celle-ci, s'est déclaré un peu après minuit, mardi, à la scierie Benz, à Bulle, dans le quartier au nord de l'église. Il a pris une rapide extension.

Pendant près de trois heures, les pompiers ont fait leurs efforts pour le maîtriser et protéger les immeubles voisins. La fumée a causé, dans les bâtiments, de grands dégâts. Trois locataires ont dû déménager. Leur mobilier a été sérieusement endommagé.

L'atelier de menuiserie Heimsch, à proximité immédiate du foyer de l'incendie, a beaucoup souffert.

CHEZ LES RADICAUX

Le comité central et le bureau du groupe parlementaire du parti radical-démocratique suisse ont tenu à Lucerne une séance commune pour examiner la situation politique générale et en particulier la situation dans les cantons de la Suisse primitive. Un accord complet avec les représentants des organisations libérales de la Suisse centrale a été enregistré.

Il a été décidé de renoncer à la convocation d'une assemblée extraordinaire des délégués en vue de l'attitude à adopter pour la votation fédérale du 3 mars sur le projet des céréales, attendu que l'accord est complet entre les partis bourgeois.

Une proposition demandant l'adhésion immédiate à l'Entente internationale des partis radicaux et démocratiques similaires a été repoussée. Les représentants des différentes parties du pays se sont généralement montrés d'accord sur les points essentiels de la révision totale des statuts du parti. Cette révision tend à augmenter la discipline du parti et à délimiter exactement les compétences des organes.

La commission soumettra à la prochaine séance du comité central, à l'intention de l'assemblée ordinaire des délégués du printemps prochain, un projet définitif de révision où le système actuel de vorort serait remplacé par un comité directeur dans lequel toutes les régions du pays seront représentées. A l'avenir, les décisions du parti, pour être valables, devront être prises à la majorité des deux tiers.

Au nom des libéraux de Zoug, M. le conseiller national Meyer a demandé la promulgation urgente de la loi prévue à l'article 47 de la Constitution fédérale concernant l'établissement et le séjour, ainsi que les droits politiques et civiques des Suisses en séjour.

Le président a rappelé les mérites du défunt conseiller national Paul Maillefer et sa longue activité dans la direction centrale du parti.

LA NOUVELLE LETTRE DE VOITURE

Une innovation remarquable vient d'être créée dans le service interne suisse des marchandises en vue de l'introduction de la lettre de voiture format normal, imprimée sur l'un des côtés de la feuille seulement. Ce formulaire a fait l'objet de l'arrêté du 7 décembre 1928 du Conseil fédéral et a été mis en vigueur le 1^{er} janvier.

A la demande des intéressés, le nouveau modèle peut être livré en simple ou en double format, disposé pour le décalque. Ses prix de vente ont été réduits dans une notable proportion. Acheté en détail, le duplicata de lettre de voiture, par exemple, revient meilleur marché que la simple lettre de voiture avec récipissé utilisée jusqu'ici. La vente en gros se fait à des prix particulièrement modiques. Mais plus appréciables encore que cette économie financière sont les avantages que procure aux intéressés, qui en font une grande consommation, le formulaire à décalquer, en réduisant le travail des écritures. Les inscriptions à effectuer dans la lettre de voiture doivent être au crayon indélébile, et il y a lieu d'utiliser le papier indigo ou le papier carbone.

Conformément à l'arrêté du Conseil fédéral rappelé ci-dessus, il ne doit, à partir du 1^{er} janvier, plus être imprimé de lettres de voiture de l'ancien régime. Toutefois, on pourra continuer d'employer les stocks qui, le cas échéant, existaient encore, mais pas au-delà du 31 décembre 1930.

Tous renseignements complémentaires, en ce qui concerne notamment les prix de vente, seront fournis par les services-marchandises.

LA REVISION DU SYSTEME MONETAIRE SUISSE

La commission d'experts convoquée par le Département fédéral des finances, a siégé lundi à Berne. Cette commission a discuté, d'après le « Bund », la question de la convertibilité des billets: elle s'est déclarée à l'unanimité d'accord de supprimer le cours forcé introduit pendant la période de guerre. La commission s'est déclarée favorable au système du monométallisme-or, par opposition au système actuel de bimétallisme (or et argent). Elle s'est, en outre, prononcée contre la création de petites coupures de 5 et de 10 francs.

La commission comprend, outre de nombreux représentants du monde de la banque M. le Dr Meyer, rédacteur en chef de la « Nouvelle Gazette de Zurich » et M. le prof. G. Paillard à Lausanne.

LE PROJET DE RÉDUCTION DES TARIFS-MARCHANDISES

Jeudi, se réunira, à Berne, une conférence des entreprises de transport et des intéressés au trafic marchandises, en vue de discuter le projet de réduction de ces tarifs, présenté par la direction générale des chemins de fer fédéraux.

Ce projet est l'objet d'objections assez sérieuses de la part des associations économiques. On lui reproche d'abord de ne s'appliquer qu'aux wagons complets; puis de ne pas toucher au tarif spécial III, ni aux tarifs exceptionnels touchant les principales matières premières, dont l'indice, par rapport à 1913, varie entre 223 et 288. La direction générale a déjà envisagé certaines concessions pour tenir compte des réclamations présentées, et l'on s'attend à l'adoption d'un compromis entre les deux points de vue en présence.

L'IMPOT DANS LES GRISONS

Depuis de nombreuses années, l'impôt de la ville de Coire est fixé à 3 1/2% sur les ressources et à 3% pour mille sur les revenus. Le Conseil municipal, considérant que les résultats de l'administration sont favorables et que le produit de l'impôt s'est élevé à 1,1 million de francs alors que la somme à couvrir par les impôts s'élève à 800,000 fr. a décidé d'abaisser le taux de l'impôt de 3 1/2 à 3 pour cent.

LA QUESTION DES AUTOCARS

Le Cercle franco-suisse de Genève a entrepris des démarches tant auprès du gouvernement suisse que du gouvernement français en ce qui concerne le désaccord franco-suisse au sujet de la circulation des autocars.

La réponse de la Suisse vient de lui parvenir. Elle témoigne de la volonté de débattre la question pour aboutir à un accord.

Le Cercle franco suisse est convaincu que la réponse officielle française ne tardera pas et sera inspirée du même désir d'aboutir à une entente.

L'AFFAIRE PACQUEMENT

Le banquier Bachmann, alias Pacquement, a donné lundi, à la police de St-Gall, des explications sur les circonstances qui ont amené la déconfiture de sa banque.

Il a rappelé que, dès le début, il avait formé un syndicat pour l'introduction sur le marché de Paris des parts d'une société dite Société des mines de Matracal. C'était une société qui exploitait des mines d'or au Mexique. Ces parts furent introduites à un cours peut-être trop élevé et le but de Bachmann-Pacquement était d'arriver à la cotation à terme de ces parts, ce qui devait amener des bénéfices importants aux différents syndicats qui se formeraient pour cette cotation et à la banque Pacquement qui aurait un intérêt dans le syndicat et bénéficierait des courtages.

A la suite de diverses opérations de bourse, les affaires commencèrent à se gâter. Bachmann-Pacquement recourut à de multiples expédients qui prolongèrent l'agonie de son entreprise. Finalement, des concours financiers sur lesquels il croyait pouvoir compter se retirèrent. Le montant des sommes empruntées s'élevait à 20 millions environ, argent français. Il ne restait plus à Bachmann-Pacquement qu'à disparaître.

L'inculpé insiste sur le fait que son affaire n'a aucun rapport avec celle de la « Gazette du Franc ».

En ce qui concerne l'extradition de Bachmann-Pacquement, on fait observer dans les milieux compétents français, que la thèse

soutenue par certains journaux parisiens au sujet de la remise de l'inculpé aux autorités françaises est inadmissible. Si les ancêtres de Pacquement se nommaient Bachmann et étaient bourgeois du canton de Glaris — ce dont, semble-t-il, la preuve a pu être fournie — et si aucun des ascendants, ni lui-même, n'ont expressément renoncé à la nationalité suisse, Pacquement ne peut être extradé. Le droit suisse ne connaît pas d'autre forme de la perte de la nationalité que la renonciation. Mais, même dans le cas d'une renonciation, celle-ci doit être formellement acceptée.

Ajoutons que, d'après la loi fédérale sur l'extradition aux Etats étrangers, le Conseil fédéral se borne, en cas de demande d'extradition d'un de nos nationaux, à donner à l'Etat qui réclame l'extradition, l'assurance que l'inculpé sera jugé en Suisse conformément aux lois en vigueur devant les tribunaux compétents. Ainsi le refus d'extradition n'a nullement pour conséquence l'impunité.

Quant à la « baronne » Pacquement, après avoir été libérée, elle s'est rendue, dimanche, à St-Gall, afin d'avoir un entretien avec son mari. Elle est ensuite revenue à Glaris et repartira définitivement pour St-Gall, avec son fils de 16 ans. Elle attendra jusqu'à ce moment la décision de Berne en ce qui concerne son mari. Dans le cas où il ne serait pas donné suite à une demande éventuelle d'extradition, le procès aurait probablement lieu à St-Gall.

Canton du Valais

CERCLE VALAISAN DE GENEVE

(Comm.) Le Cercle Valaisan aura son assemblée générale le dimanche 27 janvier, à 2 h. au local, café du Midi, Place Chevelu 4. Ordre du jour très important: rapport de l'activité du Cercle pendant l'exercice écoulé, compte-rendu des manifestations et festivités, nomination du Comité et divers.

Le Comité, vu l'importance de cette assemblée, prie tous ses membres d'assister à cette réunion.

Les cartes de membres pour l'année 1929 pourront être retirées après l'assemblée et auprès du trésorier, Basile Riondet, Chan-tepoulet 4.

A LA MEMOIRE DU DR BECK

On sait qu'une plaque commémorative a été placée à St-Maurice, à la maison d'habitation du Dr Beck, qui fut un précurseur de la mutualité. Or, une seconde plaque de bronze a été apposée sur un bâtiment de Monthey, qui possédait à la rue du Pont, le médecin des pauvres et qui appartient maintenant à M. Friderich.

Ces plaques de bronze sont l'œuvre d'un artiste qui habita longtemps Monthey: M. Albert Studeli.

QUETE POUR LES VIEILLARDS

Il est peu d'œuvres sociales et humanitaires qui méritent autant l'appui de la générosité publique que celle qui a pour tâche d'aider et de secourir les vieillards nécessiteux et malades et de soutenir les Etablissements qui poursuivent ce même but.

Aussi, est-ce à cette louable intention que la collecte annuelle va être faite à domicile où comme par le passé, les jeunes quêteuses dévouées seront accueillies avec la générosité habituelle du public qui ne se laisse jamais solliciter en vain pour secourir les vieillards qui réclament leur urgente assistance.

Le Comité cantonal de l'Œuvre « POUR LA VIEILLESSE »

A LA GROTTTE AUX FEES

Le gardien de cette grotte, à St-Maurice, accompagné d'un ami, a exploré, au moyen d'échelles et de cordes, la partie supérieure du souterrain; ils sont parvenus, à travers une cascade, à un palier supérieur où existaient des salles assez vastes. Une nouvelle expédition a eu lieu avec M. Virieux, professeur à l'Université de Lausanne. On cherche à savoir d'où vient le torrent souterrain qui alimente le lac de la grotte et qui passe sous le plateau de Vérossaz.

UNE PREMIERE AU ROTHORN

M. E. R. Blanchet raconte dans « Les Alpes » revue du C. A. S., comment il a atteint de la cabane du Trift, le sommet du Rothorn sans passer par le couloir aboutissant à la Gabel. Accompagné du guide Kaspar Mooser, il réussit l'ascension le 31 juillet dernier. Les deux alpinistes, au lieu de rejoindre, dès l'arête de neige, le couloir de la Gabel, attaquent l'arête sud-est qui domine le glacier d'Hohlicht et, par des vires hardies, des parois verticales ou en surplomb, des cheminées difficiles, parvinrent au sommet à 13 h. 40, étant partis du Trift à 4 h. 30.

Le 8 août, ils se rendirent compte qu'une variante était possible: bifurquer à l'arête grise et gravir à l'arête de la Kanzel, tout près et au sud-ouest de la Kanzel.

LES ŒUVRES DE RITZ

Voici la liste des œuvres de Ritz, que l'on peut voir dans les musées suisses: Zurich: Salle de Valère (1865); Intérieur à Evolène (1876); Chapelle de Tourbillon (1871); Intérieur d'église (1870); Cour d'une maison (1871); — Berne: Ingénieurs dans la montagne (1870); Huit études de Valère; Village de Vissoie (1868); Pèlerinage de Longeborne. — A Bâle: Les pèlerins de Saviese (1893) A Soleure: Messe au bord du lac (1863); — A Saint-Gall: Repos des touristes (1876) — A Vevey: Intérieur à Evolène (1865); — Vieille cuisine à Valère (1865); — A Neuchâtel: Rue à Evolène (1884); — Salle du Conseil d'Etat, à Sion: La correction du Rhône (1888).

Chronique Locale.

CHEZ LES TRAVAILLEURS CATHOLIQUES

L'union des travailleurs catholiques de Sion vient d'avoir son arbre de Noël dans la grande salle du bâtiment scolaire des filles. Ce fut une fête charmante à laquelle M. le Curé Walther assistait. Il prit même la parole, ainsi que M. Bacher, président, et tous deux prononcèrent des allocutions encourageantes pour les membres. La manifestation fut rehaussée par les productions artistiques de Mlles Haenni, deux petites pièces interprétées par les Scouts et les rondes enfantines dont le succès revient pour une bonne part, à Mlle Marguerite Haenni, qui les prépara.

CONCERT HAZKIL

Le concert de violon et piano que donneront, sous les auspices de la Société des Amis de l'Art, Mesdemoiselles Clara et Jeanne Haskil, aura lieu le jeudi 31 janvier, à 20 h. 30, dans la grande salle de l'Hôtel de la Paix, à Sion. Les places seront numérotées et la location est ouverte dès jeudi 21 courant au Grand Bazar, rue de Lausanne à Sion.

Le programme très varié a été composé de façon à satisfaire les goûts les plus difficiles. Parmi les œuvres qui seront exécutées, nous relevons: pour violon et piano, la Sonate en la majeur, op. 100, de Brahms, le Poème, de Chausson, des morceaux de Ravel, Mattheson, Novacek, etc.; pour piano, la Zoccata en fa majeur de J. S. Bach d'Albert, deux sonates de Scarlatti, « St-François de Paule marchant sur les flots », de Liszt, de l'Albéniz, du Fauré, etc.

Certes, un public très nombreux viendra applaudir ces jeunes artistes, dont un prochain article dira la brillante carrière, et goûter par leur intermédiaire aux joies les plus vives de l'art musical. (Comm.)

HARMONIE MUNICIPALE

(Comm.) L'Harmonie municipale organise un nouveau « cours de solfège » à l'intention des jeunes gens qui désirent apprendre à jouer d'un instrument (cuivre ou bois) et faire ensuite partie de la société. Ce cours sera donné par M. le directeur Duriez, les lundi et jeudi, de 19 à 20 h., à partir de lundi prochain 28 janvier, dans la salle annexe au Café-brasserie Tavernier. S'inscrire d'ici au 28 janvier, au magasin Perraudin, Photo-Hall, rue de Lausanne, ou se présenter au cours, lundi prochain, à 19 h. précises.

LE BAL DES CAFETIERS

(Comm.) Demain jeudi, les cafetiers s'éduisont seront en fête. Ils donneront, à l'Hôtel de la Paix, leur bal annuel dont le succès est chaque année plus vif. Un excellent orchestre conduira la danse, et jusqu'au matin, l'entrain et la joie ne cesseront de régner. Le bal commencera à onze heures, après la fermeture des établissements.

ASSOCIATION AGRICOLE DU VALAIS

L'assemblée générale des délégués à l'Association Agricole du Valais est convoquée dimanche 27 janvier courant, à 13 h. 30 à la grande salle de l'Hôtel de Ville, à Sion.

- Ordre du jour:
- Vérification des pouvoirs des délégués;
 - Protocole;
 - Rapport présidentiel;
 - Nominations statutaires;
 - Nomination du président;
 - Budget 1929 — Cotisations;
 - Règlement du concours de 1929;
 - Nomination du jury;
 - Concours à demander pour 1930;
 - Fixation de l'assemblée de printemps;
 - Communications diverses;
 - Rapport sur le concours de 1928 et distribution des prix;
 - Propositions individuelles.

LA RETRAITE D'UN PEINTRE

(Corr. part.) Frappé par l'âge et aussi, disons-le, par l'infortune, le peintre Hermann Cabrin, qui fut élève de Ritz, dont on fête le centenaire, a définitivement quitté son atelier de la rue de Conthey et s'est retiré, (sans fortune faite) dans sa cellule d'artiste pauvre, aux combles de la maison Defabiani, à la Planta.

Cette retraite, si triste, si douloureuse, et qui passe inaperçue, mérite mieux que le dédain envers un homme qui a travaillé durant 50 ans, sans que la capricieuse fortune ait daigné lui sourire.

Cabrin, Grison d'origine, est né à Sion, qu'il n'a jamais quitté; il s'est attaché, corps et âme à son pays d'adoption; il en a reproduit, par le pinceau, les sites les plus gracieux et les plus pittoresques, non avec cette désinvolture frondeuse des peintres de la nouvelle école, symbolisme ou cubisme, mais avec sincérité.

Aujourd'hui, l'humble artiste, envers qui le sort s'est montré bien sévère, en est réduit à la portion congrue. Ce n'est certes pas ce qu'il mérite, et ses concitoyens lui rendront cet hommage qu'il a été, de tout temps, un brave homme.

Pour dernière ressource, à l'âge où les septuagénaires ont besoin de repos et de soins, il compte sur la vente des tableaux encore nombreux qu'il a emportés dans sa retraite, et qu'il espère pouvoir vendre au public valaisan, à celui de Sion en particulier, dont il ne doute pas de la sympathie et de l'altruisme.

Ces tableaux sont vendus à des prix accessibles aux moins fortunés, et je sais bien qu'il n'est pas besoin d'insister pour que chacun veuille donner un témoignage de sympathie au peintre Cabrin, en lui achetant ses dernières œuvres. A. D.

A LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS

Dimanche après-midi, la Société de Secours mutuels a tenu son assemblée générale au Café Industriel. Une cinquantaine de membres étaient présents. Le protocole de la dernière assemblée, le rapport du comité pour 1928, et les comptes ont été approuvés. Le même comité a été réélu. Il comprend MM. Membrez, président, Jules Spahr secrétaire et Victor Dénéria, caissier. L'indemnité au décès a été portée de 50 à 100 francs. Ce fut la principale décision prise au cours de l'assemblée.

LE BAL DE LA PISCINE

De nombreuses personnes ont assuré le Comité d'organisation de leur concours pour le bal de la piscine et le grand concours de travestis qui aura lieu le jeudi-gras, à l'Hôtel de la Paix. Les prix seront particulièrement bien choisis et récompenseront les meilleurs groupes et les meilleurs travestis individuels. L'orchestre sera pour tous une surprise agréable.

DANS LES SOCIÉTÉS

Société Industrielle et des Arts et Métiers.

Messieurs les membres sont convoqués à l'assemblée générale annuelle, qui aura lieu le jeudi 24 courant, à 20 h. 1/2, dans la grande salle du Café Industriel, avec l'ordre du jour suivant:
1. Approbation des comptes,
2. Rapport annuel de gestion,
3. Budget,
4. Réception des nouveaux membres,
5. Nomination du comité et des vérificateurs de comptes;
6. Modification de l'article 4 des statuts;
7. Divers.



CONCOURS DE SKI POUR TOUTES LES TROUPES VALAISANNES

On nous écrit: La belle station de sports d'hiver du Haut-valais, Loèche-les-Bains, va de nouveau accueillir chaleureusement les skieurs militaires du canton, conviés les 2 et 3 février à un grand concours de ski militaire organisé par la Société valaisanne des officiers. Cette manifestation dirigée par nos notabilités militaires se déroulera selon le programme suivant:

- Samedi 2 février:
 - 8 h. 12 Départ de Loèche C.F. pour Loèche-les-Bains par le chemin de fer électrique.
 - 8 h. 30 Départ de la première patrouille.
 - 10 h. 14 h. 45 Arrivée des patrouilles.
 - 10 h. Proclamation des résultats.
 - Réunions familiales.
- Dimanche 3 février:
 - 8 h. Messe.
 - 10 h. Course combinée style-obstacles.
 - 14 h. Grand concours de saut, pour civils et militaires au tremplin de « zum Thurm ».
 - 16 h. 30 Distribution des récompenses.
- Comme l'an dernier, la course de patrouilles comporte environ 11 km. de parcours en montagne avec 500 m. de montée et 700 m. de descente.
- Le concours style-obstacles se fera sur un tracé piqué donnant vraiment l'occasion aux skieurs de démontrer leur habileté à franchir tous les terrains et obstacles que l'on rencontre en haute montagne.
- Le concours de saut réunira sur le grand tremplin de « zum Thurm » un beau groupe de sauteurs les plus qualifiés.
- Ces divers concours sont dotés entre autres:
 - du challenge des troupes valaisannes (gagnant 1928: I/89);
 - du challenge Régiment 6 (gagnant 1928: IV/88).
 - du challenge de saut, belle channe ré-

cemment offerte par la Société suisse des Explosifs à Brigue.

De nombreux prix de valeur récompenseront en outre les skieurs et sauteurs.

Les skieurs militaires qui n'auraient pas encore été atteints par les communications de leur commandant d'unité sont priés de s'inscrire au plus tôt auprès de ce dernier.

Transports. — A l'occasion de ce concours le chemin de fer électrique de Loèche-les-Bains délivrera des billets à prix réduits. Demander à la gare Loèche C.F.F. le « Billet de sport ». Loèche C.F. — Leukerbad et retour: 4 frs.

Horaires. — Départ de Loèche C.F.F.: 8.12, 10.40, 16.14. Départ de Leukerbad: 9 h. 22, 13.48, 17.35.

Logements. — Les Hôtels de Loèche-les-Bains feront également des prix réduits et les visiteurs trouveront: chambre à 2,50, déjeuner à fr. 1.50, dîner ou souper à fr. 4.— sans vin. Les conditions spéciales faites aux coureurs leur seront communiquées par leurs commandants d'unité.

Le Comité d'organisation tient à récompenser dignement nos valeureux skieurs valaisans et compte à cet effet sur la générosité des Autorités et des particuliers pour alimenter le pavillon des prix.

Les dons de toute nature seront reçus avec reconnaissance par le major Girardet, à La Souste, où tous renseignements peuvent être demandés. Le Comité d'Organisation.

P. S. — A l'occasion du concours militaire le Ski-Club de Loèche-les-Bains organise une course pour dames où sera mis en jeu un superbe « Challenge de Wilde » et d'autres prix. Départ de la course, le 2 février à 15 h. Toutes les skieuses valaisannes sont cordialement invitées.



Les trottoirs lumineux de Paris

On annonce que la ville de Paris va organiser une publicité lumineuse sur les bordes des trottoirs. Elle a aussi l'intention d'exploiter la publicité par panneaux de mosaïque sur les trottoirs.

Cette extension de la publicité paraît à bien des gens un peu indiscrètes. Les promeneurs, déjà en proie à tant de procédés divers de publicité, ne vont-ils plus pouvoir abaisser leurs regards sur la chaussée sans être obligés à lire des réclames en l'honneur de toutes sortes de produits?

L'aveugle voit

M. Jean Lado, 31 ans, qui, en 1927, travaillait à Lerida, en qualité de chauffeur dans une scierie mécanique, devint subitement aveugle. Des spécialistes l'opèrent, mais en vain. Il en fut réduit, pour gagner sa vie, à vendre dans les rues des billets de loterie. Vendredi après-midi, se trouvant chez un coiffeur de Lerida qui lui lavait la tête, il ressentit des picotements aux yeux au moment même où on lui plaçait la tête sous un robinet d'eau froide. On juge de son immense joie lorsque, levant la tête, il aperçut son visage se refléter dans la glace.

Les médecins étudient avec grand intérêt ce cas sans précédent.

Pour dégeler la langue

Le nouveau préfet de police de Paris a inauguré un nouveau système pour obliger les inculpés à révéler leurs secrets et à répondre aux questions qu'on leur pose.

Dernièrement, dans une affaire criminelle, au moment où l'on arrêta les coupables, une lutte s'engagea entre les policiers et trois individus, dont un seul fut pris.

Comme le prisonnier refusait de donner les noms de ses complices, il fut aussitôt dévêtu et laissé dans une pièce froide. Quelques minutes après, il se décida à parler, et actuellement, les malfaiteurs sont sous les verrous.

Le préfet de police a décidé d'appliquer cette méthode à tous les criminels.

ETRANGER

DISSOLUTION de la CHAMBRE ITALIENNE

Lundi, le chef du gouvernement a soumis à la signature du roi le décret dissolvant la Chambre et nommant les membres permanents et non-permanents du Grand Conseil fasciste.

Font partie des membres permanents: le quadrumvirat de la marche sur Rome (Balbo, de Bono, Bianchi et de Vecchi), quelques anciens ministres, les anciens secrétaires du parti fasciste, etc.

Dans la deuxième catégorie, on remarque M. Tittoni, président de l'Académie, M. Turatti, secrétaire général du parti fasciste, les membres du Directoire, les présidents des Confédérations syndicales, etc.

Le roi a également signé le décret nommant le premier groupe de sénateurs choisis par les anciens députés. La liste des nouveaux élus sera publiée. Les candidats à la Chambre corporative devront être désignés du 28 janvier au 17 février. Le collège unique est convoqué pour le 24 mai. Il aura à approuver la liste des députés élaborés par le Grand Conseil. Le Sénat et la Chambre sont convoqués pour le 20 avril 1929.

L'ESCROQUERIE AUX PARIS

Un commerçant et propriétaire de maisons à Berlin, qui avait commis l'imprudence de confier à de prétendus jockeys de l'argent, pour parier aux courses de chevaux, a été ainsi escroqué de 230.000 marks. Les escrocs sont organisés en bande et travaillent solidairement. Les dernières sommes furent soustraites au commerçant par deux membres de la bande qui se firent passer pour des propriétaires d'écuries françaises, affirmèrent avoir été également trompés par les escrocs et déclarèrent avoir besoin d'une certaine somme pour mettre les escrocs hors d'état de nuire.

UNE ESCROQUERIE DE 80 MILLIONS

Depuis un certain temps, M. Audibert, juge d'instruction à Paris, était chargé de surveiller les affaires des sociétés fermières de sucreries, à leur siège, 114, rue de Lisbonne, à Paris.

Certaines affaires de sucre, faites au titre des prestations en nature, étaient suspectées d'escroquerie au préjudice de l'Etat. Le montant de ces escroqueries atteindrait 80 millions.

Au mois de juin déjà, les sociétés fermières ne pouvaient faire face à une échéance de 9 millions. Le Parquet a appris qu'elles ne pourraient pas non plus faire face à une nouvelle échéance de 32 millions jeudi.

M. Guillaume, sur mandat de M. Audibert, a arrêté Léon Pollier, qui a été mis à la disposition du juge d'instruction. Il est inculpé d'escroquerie et d'abus de confiance au préjudice de l'Etat. Neutsky et Robiano auront à répondre de complicité. Ils n'ont pu être atteints par les policiers.

Différentes autres perquisitions ont été opérées dans la journée.

C'est à la suite du dépôt de deux plaintes avec constitution de partie civile, par le ministère des finances, que le juge d'instruction a fait arrêter M. Léon Pollier, agrégé en droit, ancien professeur de droit, avocat-conseil.

M. COTY GAGNE DES PROCES

Le propriétaire de l'« Ami du Peuple », à Paris, M. Coty, fabricant de parfums, avait intenté un procès à l'imprimerie Simart et au bureau des messageries Hachette, qui viennent d'être condamnés respectivement à frs. 200,000 et 500,000 francs de dommages-intérêts.

M. Coty avait passé des conventions avec ces deux maisons pour l'impression et la diffusion du journal, mais, sur l'intervention d'autres journaux parisiens, ces contrats ne furent pas observés. Le Syndicat des journaux de Paris a été condamné à verser à M. Coty une somme de 1,200,000 francs pour dommages-intérêts et calomnies.

NANSEN PREPARE UNE EXPEDITION

Nansen est parti pour l'Amérique, où il va préparer une nouvelle expédition polaire à bord d'un zeppelin, en 1930. Cette expédition est organisée par l'association Aéro Arctique. Y prendront part, des savants des douze pays représentés dans cette association Nansen est président de l'Aéro Arctique.

LE SORCIER KARINOU EST MORT

Le sorcier Karinou est mort. Son action avait créé, il y a quelques semaines, une certaine effervescence dans la région de la Haute-Sangha. La nouvelle de sa mort a ramené le calme dans ces régions. Les incidents nés à la faveur du trouble suscité dans le pays par la propagande du sorcier, ne permettent pas de conclure à une action concertée. Les meurs et la mentalité primitive des tribus qui peuplent cette contrée, où l'autorité française n'était représentée que par un nombre très restreint de fonctionnaires, ont seules permis les incidents rapportés par la presse. Ce sont vraisemblablement ces faits, grossis et déformés, auxquels se rapportent les bruits propagés par des passagers récemment débarqués à Anvers, suivant lesquels une révolte aurait éclaté dans l'Afrique équatoriale française. Un rapport du gouverneur général ne fait aucune allusion à des Européens tués ou faits prisonniers par des indigènes.

UNE PRISON SINGULIERE

Lundi, s'est ouvert dans la chapelle du pénitencier de Sonneburg (Prusse), transformée en salle d'audience du tribunal, le procès contre 21 employés du pénitencier, coupables de vols, de détournements, etc.

Au cours de l'interrogatoire des inculpés, qui ont les grades les plus divers, les employés ont contesté énergiquement les faits qui leur sont reprochés. Ils prétendent que les accusations dont il s'agit ne sont que des actes de vengeance de la part de certains détenus. L'interrogatoire a également montré que la direction de l'établissement n'existait pour ainsi dire pas. A leurs heures de loisir, les détenus ne craignaient pas de paraître avec leur pipe dans la main gauche et leur couteau de poche dans la main droite.

LE TUNNEL SOUS LA MANCHE

Sir William Bull, président de la Commission parlementaire pour le tunnel sous la Manche, a déclaré à diverses organisations travaillistes, que la construction du tunnel procurerait du travail à 12.000 ouvriers pendant quatre ans.

Cependant, les experts navals et militaires maintiennent leurs objections contre la construction, ce qui rendrait incertaine l'approbation du cabinet.

L'ERUPTION DU KRAKATOA

Le Krakatoa (volcan des Indes néerlandaises) s'agit de nouveau. On a compté 7000 éruption en vingt-quatre heures. La lave enflammée jaillissant du volcan atteint parfois 3000 pieds de hauteur. Des tremblements de terre accompagnent les éruptions.

UNE VILLE MENACEE

De larges fissures se sont ouvertes dans plusieurs rues et places de la ville de Cerro de Paseo (Pérou). La ville est construite sur l'emplacement de mines d'argent exploitées depuis des siècles. Elle risque donc d'être complètement anéantie.

INCENDIE MONSTRE A CONSTANTINOPLE

Un incendie qui, par suite de la tempête de neige, qui sévit actuellement, s'étend avec rapidité, ravage le populaire quartier grec de Tavatala. Environ mille maisons sont la proie des flammes. Cinq mille personnes sont sans abri. Le nombre des pertes en vies humaines n'est pas encore connu.

3 HOMMES ASPHYXIÉS DANS UNE MINE

Mardi, les ouvriers descendant dans la mine Lecette (Rennes) constatèrent qu'une épaisse fumée sortait de la première galerie,

à 200 m. de profondeur. Ils en conclurent que le feu devait couvrir et, par mesure de prudence, ils se firent remonter immédiatement.

Dans l'après-midi, un ingénieur et un maître mineur effectuèrent la descente. Comme le signal de remonte tardait à se faire entendre, deux mineurs se devouèrent pour aller constater ce qui se passait. A 260 mètres de profondeur, ils trouvèrent leurs chefs inanimés. Comme l'asphyxie les gagnait à leur tour, les deux mineurs durent se faire remonter. Toutes les tentatives pour porter secours aux chefs furent vaines.

L'ATTITUDE D'AMANULLAH

La situation d'Amanullah est difficile. La tribu des Douramis ne peut lui accorder qu'un faible secours. Elle ne peut encore former qu'un corps de 2000 hommes et sa popularité diminue, même à Kandahar. Il chercherait à partir par la voie des airs soit pour la Turquie soit pour Herat. S'il choisit cette dernière solution, c'est qu'il est probable que la Russie le soutient.

On a assuré qu'Amanullah a envoyé des commissaires en Inde pour acheter des autos et que les gens de la région de Kandahar le soutiendraient pour reprendre son trône. D'autres nouvelles disent, par contre, qu'il a perdu toute confiance et le bruit d'après lequel il songerait à gagner la Russie trouve créance dans le fait que M. Stark, l'ambassadeur de Russie à Caboul l'avait assuré qu'au cas où les puissances étrangères interviendraient en Afghanistan, la Russie placera toute sa puissance à la disposition d'Amanullah. Cette promesse était d'ailleurs antérieure à l'abdication du roi.

A Caboul, les troubles ne sont pas très sérieux en ce moment. Les forces rebelles semblent amicalement disposées pour les Européens; mais l'amitié d'aujourd'hui peut devenir demain de l'inimitié. Le ministre de Grande Bretagne est décidé à rester, quoi qu'il arrive, jusqu'au bout.

SI VOUS VOULEZ...

participer à notre loterie, c'est le dernier moment: dans une dizaine de jours nous procéderons au tirage. De nombreuses personnes ont déjà payé leur abonnement pour 1929 et nous avons dû mettre en circulation de nouveaux billets. Malgré le grand nombre de participants, un billet sur deux sera bon et les lots seront des plus variés. Les premiers ont une valeur bien supérieure à celui de l'abonnement et le chèque égyptien constitue à lui seul un superbe cadeau.

Que les indécis profitent donc du dernier délai!

CUISINE VARIEE.

On se lasse des meilleures choses, et même de la bonne cuisine, si elle n'est pas variée. Il serait souvent difficile à une ménagère de satisfaire à ce point de vue ses commensaux, si elle n'avait à sa disposition les Produits Maggi, et tout particulièrement les Potages Maggi, au nombre de plus de 40 sortes. A base de pois, de légumes divers, de céréales, d'herbes potagères, de pâtes, les Potages Maggi, en apportant dans le menu la variation indispensable, rendent service.

Les SEMENCES fleurs et légumes Léonard Lille garanties de germination, se vendent dans toutes les Coopératives, épiceries, drogueries, à 20 cts le sachet.

CHANGES A VUE

(Cours moyen)
23 janvier

	Demande	Offre
Paris	20,20	20,40
Berlin	123,30	123,50
Milan	27,10	27,30
Londres	25,15	25,25
New-York	5,17	5,20
Vienne	72,90	73,30
Bruxelles	72.—	72,40

JEUNE

ouvrier-manœuvre
est demandé tout de suite. S'adresser à J. Wuthrich, les Mayens, s. Sion.

Adresses rétribuées

Maison de trousseaux rétribuée, en cas de succès, toute adresse de fiançés. Discretion. Ecrire case postale 17324 Lausanne.

A vendre ou à louer

Appareil électrique, double câble. Etat de neuf. S'adresser aux Annonces-Suissees, S. A. Sion, chiffres 632.

A louer

chambres meublées avec bain pension. Pension de famille William Menge, maison Meytain 1er étage.

Foin - Paille

POMMES DE TERRE
R. GROBETY, VALLOBE
Téléphone 17

A VENDRE

voies de foin de 1re qualité regain.
S'adresser à Joseph Praz, Ca-Salins.

Loèches-les-Bains
CHEMIN DE FER ELECTRIQUE
Dès maintenant au 23 février 1929
Billets de Sports
valables pour la montée les samedis et dimanches, et pour la descente les dimanches et lundis.
de Loèche CFF à Loèche-les-Bains et retour
PRIX FR. 4.—

A remettre au centre de la Ville
petit commerce
avec débit quotidien assuré
S'adresser sous chiffre 6698 Si, aux Annonces-Suissees S. A. Sion.

CHEVAUX
environ 10 bons chevaux et juments, race Franches-Montagnes à vendre ou à échanger
à des prix très avantageux et de toute confiance, avec toutes garanties. Facilités de paiements.
S'adresser: Manège de Gilamont, Vevay, Vaud
Téléphone 109

◆ Le Journal et Feuille d'Avi du Valais ◆
◆ est l'intermédiaire le plus pratique ◆
◆ pour faire connaître un commerce, ◆
◆ une industrie, une affaire quelconque ◆

BANQUE POPULAIRE VALAISANNE
reçoit des dépôts sur
OBLIGATIONS 5%
CAISSE D'EPARGNE 4 1/4%
COMPTES COURANTS 3 1/2%
A VUE
PRETS, CHANGE
In Strubler

Pour vos salaisons et boucheries
adressez-vous à la
Boucherie Neuenschwander, Genève
Avenue du Mail, 17

Cuisses ou derrières entières	le kg. frs. 2.— à 2,20
Devants avec épaules	» » 1,60 à 1,80
Vlande désossée pour saoules	» » 2.—
Graisse de ragnons	» » 1,50

Se recommande — Téléphone Stand 19,94

Union
Chaque poêle est un inextinguible
grâce aux briquettes « Union », car elles maintiennent très économiquement le feu pendant la nuit. Le rallumage est supprimé. C'est le chauffage le meilleur marché, le plus commode et le plus propre. Mode d'emploi gratuit chez les marchands de combustibles.

(Camille DROZ, Herboriste-Botaniste)
Les Plantes bienfaisantes
Etude de 120 plantes médicinales toutes reproduites en couleurs
PRIX: Fr. 4.75
En vente au bureau du Journal

Le coin de Madame

ABAT-JOUR MODERNES

Les jeux de lumière tendent vers plus d'intensité et de fraîcheur.

Les effets de violacé, les pourpres sombres qui longtemps voilèrent l'électricité et donnèrent des lueurs assourdies et mornes disparaissent devant la transparence nacrée des parchemins, des papiers huilés ou craquelés, et l'éclatante blancheur des cellophanes ou des soies artificielles aux métalliques reflétés. Des lustres de cristal, de verre s'épand une lumière éclatante qui semble un véritable renouveau.

Mais tout n'est pas parfait dans cet ordre d'idées, et rares sont les abat-jour qui diffusent, le soir, une douce lumière et amusent la vue par une jolie note de couleur, une forme délicate ou imprévue.

Pour imprévus, certes, ces abat-jour modernes le sont; mais sont-ils jolis? C'est une autre question.

Ces troncs en cône de vessie de porc lacée de cuir, ces superpositions de plans rappelant les aéropilanes ou s'apparentant à des fragments de tôle ondulée sont d'outrancières fantaisies qui n'ajoutent point de charme aux ensembles modernes. Il semble que, tout à la recherche des volumes et des taches, on s'ingénie moins à plaire qu'à étonner. Pourtant, le verre translucide d'un blanc légèrement verdâtre offre le jour un aspect un peu mat, mais distingué, et diffuse le soir, une jolie lumière. Certains décorateurs y mêlent des coulés de perles de cristal qui sont fort séduisantes.

Pour la lampe de chevet ou de bureau, il est nombre de combinaisons; leur multiplicité même rend leur choix laborieux. Il faut que les femmes de goût harmonisent avec l'ameublement la qualité de lumière aussi bien que l'aspect de l'abat-jour éteint; et c'est un point qu'on néglige trop souvent.

Une teinte n'est plus jolie que si elle s'oppose ou s'harmonise d'heureuse façon à ce qui l'entoure. On ne saurait trop répéter cette règle en matière d'abat-jour. Ceux de perse glacée, de chintz, offrent aux yeux tout le chaos de leur coloris et prennent à l'éclairage une éclatante gaieté; mais il faut que le support très sobre soit en accord avec leur fantaisie. Lorsqu'on ne peut ou ne veut reproduire sur l'abat-jour le décor de la lampe ou du vase qui le supporte, il est bon qu'un détail: médaillon, panneau ou galonage, montre que le rapprochement en a été voulu et soigneusement combiné.

La vogue des grès craquelés blancs ou gris demande des abat-jour clairs; mais, là encore, il faut réfléchir, avant d'adopter tel ou tel papier. Généralement, les formes simples et un peu trappues de ces grès se complètent d'abat-jour plissés, coniques le plus souvent; alors qu'avec le craquelé blanc, le papier Canson, orné de dessins géométriques ou jonché de fleurs avec bordure de teintes sombres fort jolies, avec les gris d'origine orientale, les soies entoilées d'un rose frais, ou d'un mauve délicat, est plus séduisant que les papiers huilés ou les parchemins. Pour ces derniers, ils sont du plus bel effet sur les potiches chinoises ou japonaises; on fait des tendus légèrement coniques qui portent un décor peint à larges touches, aux taches un peu floues qui ont bien du charme.

Les papiers tendus et collés sur toutes sortes de formes géométriques sont plus nou-

veaux que les modèles plissés, mais il faut avouer que non éclairés, certains sont froids et mornes, alors que le papier huilé plissé donne un séduisant éclairage et restera encore longtemps en faveur. Certains décorateurs les réchauffent d'une bordure de ruban bleu noir ou pourpre, piqué à la partie inférieure et supérieure; d'autres disposent, par intervalles, des reproductions d'anciennes gravures, plans ou cartes de géographie, dont les noirs irréguliers jouent entre les plis; et qui a beaucoup de cachet.

LA GLACE QUI NE FOND PAS

C'est jour de réception, et Françoise est très affairée; elle met toute son ardeur à la confection d'une bombe glacée parfumée à la framboise. Elle prépare le menu à glace en cassant le gros bloc transparent en petits morceaux qu'elle mêle au sel pour obtenir une température assez basse. Si sa crème n'allait pas prendre! Quel ennui que cette glace! Comme elle a déjà fondu depuis le matin, inondant le garde-manger où on l'a entreposée.

« Si j'avais une glacière, ce serait beaucoup plus commode, mais tout est si cher que j'hésite à faire cette dépense. Et tous ces morceaux qui sautent et qui moillent partout! Et mes pauvres mains! Cette maudite glace me donne presque la piquette; gare aux rhumatismes! La glace, il faut bien que ce soit froid, mais si, au moins, ce n'était pas mouillé! »

Notre chère Françoise ne se doute pas qu'une bonne fée l'a entendue et, d'un coup de sa baguette magique, a réalisé le souhait si naïvement formulé.

Le décor a changé. Françoise se trouve transportée dans une large avenue américaine aux gratte-ciel impressionnants, inondés d'un soleil printannier.

Chez le grand crémerie du coin, elle achète de petits pots de crème glacée en carton double dans lesquels on a introduit un morceau de glace qui ne fond jamais.

A la poissonnerie, elle voit débaler les caisses de marée, pleines de beaux poissons d'une fraîcheur parfaite, après un voyage de deux jours dans un wagon chargé de glace qui n'a pas fondu. Elle n'en croit pas ses yeux.

« Ces Américains ne sont pas sorciers, pourtant. Ils ne peuvent empêcher à la glace de fondre, puisqu'on m'a toujours appris qu'à une température supérieure à 0°, l'eau congelée se liquéfie. Cette loi de la nature ne serait-elle plus vraie de l'autre côté de l'Atlantique? »

Notre petite amie commence à douter des belles vérités que lui ont enseignées ses maîtres. Rassure-toi, Françoise, les lois de la physique ne se sont pas modifiées, parce que tu as traversé les mers. Cette glace qui provoque ton étonnement n'a aucun rapport avec l'eau; elle est fabriquée avec du gaz carbonique, ce même gaz que tu as déjà vu dans la limonade ou l'eau de Seltz. Ce gaz carbonique a été solidifié en blocs dont l'intérieur est à une température excessivement basse, à 80°. Au lieu de se liquéfier en se réchauffant, ces blocs s'évaporent en un gaz très pur, très froid qui contribue, lui aussi, à refroidir l'atmosphère autour de lui, sans dégrader la moindre humidité.

On obtient avec la glace sèche seule des températures de -40°. L'évaporation se faisant lentement, les marchandises peuvent voyager plusieurs jours sans être abîmées par l'eau; dans la vitrine d'un magasin, par un

temps doux, les denrées alimentaires se conservent pendant 24 heures, comme dans une glacière, avec 20 kilogrammes de glace sèche.

Les colis postaux contenant de la glace sèche se comportent en cours de route comme dans un wagon frigorifique.

Propreté, sécurité, efficacité, commodité, que d'avantages avec cette glace d'un nouveau genre!

On fabrique bien chez nous de la glace sèche, mais elle est malheureusement d'un prix prohibitif.

Souhaitons, comme Françoise, qu'on trouve bientôt le moyen de fabriquer de la glace « qui ne fond pas » à un tarif abordable, pour vulgariser cette précieuse découverte, sans faire augmenter le prix des denrées périssables.

La vraie glace n'y perdra rien; elle dessinera toujours ses arabesques fleuries, l'hiver aux vitres des mansardes, et les patineurs ne cesseront pas de chanter ses louanges, en exécutant leurs acrobaties sur sa surface lisse et polie... M. R.

VARIÉTÉS

COMME ÇA...

Lucie!
— Maman!
— C'est incroyable! Il est dix heures passées... va donc voir pourquoi le journal n'arrive pas.

— Sophie, Sophie!... où donc est-elle?... Sophie...
— Voilà, mademoiselle, voilà...
— Allez vite chercher le journal de Madame chez la concierge et montez-le immédiatement.
— Bien, mademoiselle.

— Madame Gibou?... ah! je vous y prends.
— A quoi?
— A lire le journal de Madame...

— M'en parlez-vous, mademoiselle Sophie... ce coquin de feuilleton-là me fera tourner les sangs!... Ah! les canailles... je n'ai jamais rien vu de si joli! Brigands, va!... une princesse si gentille...

— Avec tout cela, vous ne me donnez pas le journal, et Mademoiselle, qui est comme un crin, va m'attraper.

— Encore une toute petite minute... Plus que dix lignes, c'est l'endroit le plus beau... Voyons, est-ce qu'il va la tuer, ce gueux-là? Bon, voilà que c'est fini... Pauvre petite, il faudra que j'attende jusqu'à demain pour voir si tu es morte... Enfin... Tenez, le voilà, votre journal.
— C'est pas malheureux!

— Sophie!
— Mademoiselle?
— Pourquoi ne montez-vous pas?
— Je monte, Mademoiselle... je monte!
— Oui, comme une tortue... je suis sûre que vous lisez encore le feuilleton dans l'escalier.
— Ah! mademoiselle, si on peut dire!... je ne lis jamais que les mariages... (à part) Chipie, va.

— C'est bon, c'est bon... donnez-moi ce journal, tout de suite.
— Voilà, Mademoiselle... (à part) Si c'est pas vexant... J'avais encore une colonne à lire... Pas pouvoir lire son feuilleton tout en-

tier... Est-ce que je n'ai pas un cœur comme les autres... moi?

..... (L'auteur est forcé d'interrompre ici le dialogue. Le seul bruit qu'on entend est celui d'une feuille de papier dépliée à la hâte... La fille de la maison, en effet, n'est pas allée immédiatement porter le journal à sa mère. Pas plus que la concierge et la domestique, Mlle Lucie est indifférente aux charmes du feuilleton. Arrêtée entre les deux portes, de l'antichambre, dressée sur la pointe des pieds, les paupières frémissantes, elle parcourt avidement le récit des aventures palpitantes de l'infortunée héroïne... Certains passages, qu'elle lit deux fois, lui mettent un poire de rouge sur les joues... Un soupir annonce que la lecture est achevée...)

— Ah!... enfin... le voilà.
La brave et excellente dame, qui doit avoir le dernier mot de cette histoire, congédie d'un geste amical, et, à son tour, se plonge dans la lecture de son auteur favori.
— Oui, je sais bien, monologue-t-elle entre ses dents... il y a des gens qui condamnent les feuilletons... des gens sérieux... mais, à mon âge... C'est ce que j'ai dit à l'excellent abbé Belly... Si j'avais vingt ans, je ne dis pas... Mais une vieille femme comme moi!... Par exemple, je ne voudrais pas laisser traîner cela... ce serait... Oh! oh! voilà une situation bien scabreuse!... Comment ose-t-on imprimer des infamies pareilles?... Et dire qu'il y a des jeunes filles qui lisent cela...
Et la vertueuse dame, ayant froissé avec indignation le feuilleton qu'elle venait de terminer, le jeta au feu, et murmura, en le regardant flamber.
— Comme cela, je suis certaine que personne ici, ne le lira. J. T.

— Ah!... enfin... le voilà.
La brave et excellente dame, qui doit avoir le dernier mot de cette histoire, congédie d'un geste amical, et, à son tour, se plonge dans la lecture de son auteur favori.
— Oui, je sais bien, monologue-t-elle entre ses dents... il y a des gens qui condamnent les feuilletons... des gens sérieux... mais, à mon âge... C'est ce que j'ai dit à l'excellent abbé Belly... Si j'avais vingt ans, je ne dis pas... Mais une vieille femme comme moi!... Par exemple, je ne voudrais pas laisser traîner cela... ce serait... Oh! oh! voilà une situation bien scabreuse!... Comment ose-t-on imprimer des infamies pareilles?... Et dire qu'il y a des jeunes filles qui lisent cela...
Et la vertueuse dame, ayant froissé avec indignation le feuilleton qu'elle venait de terminer, le jeta au feu, et murmura, en le regardant flamber.
— Comme cela, je suis certaine que personne ici, ne le lira. J. T.

— Ah!... enfin... le voilà.
La brave et excellente dame, qui doit avoir le dernier mot de cette histoire, congédie d'un geste amical, et, à son tour, se plonge dans la lecture de son auteur favori.
— Oui, je sais bien, monologue-t-elle entre ses dents... il y a des gens qui condamnent les feuilletons... des gens sérieux... mais, à mon âge... C'est ce que j'ai dit à l'excellent abbé Belly... Si j'avais vingt ans, je ne dis pas... Mais une vieille femme comme moi!... Par exemple, je ne voudrais pas laisser traîner cela... ce serait... Oh! oh! voilà une situation bien scabreuse!... Comment ose-t-on imprimer des infamies pareilles?... Et dire qu'il y a des jeunes filles qui lisent cela...
Et la vertueuse dame, ayant froissé avec indignation le feuilleton qu'elle venait de terminer, le jeta au feu, et murmura, en le regardant flamber.
— Comme cela, je suis certaine que personne ici, ne le lira. J. T.



— Ah!... enfin... le voilà.
La brave et excellente dame, qui doit avoir le dernier mot de cette histoire, congédie d'un geste amical, et, à son tour, se plonge dans la lecture de son auteur favori.
— Oui, je sais bien, monologue-t-elle entre ses dents... il y a des gens qui condamnent les feuilletons... des gens sérieux... mais, à mon âge... C'est ce que j'ai dit à l'excellent abbé Belly... Si j'avais vingt ans, je ne dis pas... Mais une vieille femme comme moi!... Par exemple, je ne voudrais pas laisser traîner cela... ce serait... Oh! oh! voilà une situation bien scabreuse!... Comment ose-t-on imprimer des infamies pareilles?... Et dire qu'il y a des jeunes filles qui lisent cela...
Et la vertueuse dame, ayant froissé avec indignation le feuilleton qu'elle venait de terminer, le jeta au feu, et murmura, en le regardant flamber.
— Comme cela, je suis certaine que personne ici, ne le lira. J. T.

— Ah!... enfin... le voilà.
La brave et excellente dame, qui doit avoir le dernier mot de cette histoire, congédie d'un geste amical, et, à son tour, se plonge dans la lecture de son auteur favori.
— Oui, je sais bien, monologue-t-elle entre ses dents... il y a des gens qui condamnent les feuilletons... des gens sérieux... mais, à mon âge... C'est ce que j'ai dit à l'excellent abbé Belly... Si j'avais vingt ans, je ne dis pas... Mais une vieille femme comme moi!... Par exemple, je ne voudrais pas laisser traîner cela... ce serait... Oh! oh! voilà une situation bien scabreuse!... Comment ose-t-on imprimer des infamies pareilles?... Et dire qu'il y a des jeunes filles qui lisent cela...
Et la vertueuse dame, ayant froissé avec indignation le feuilleton qu'elle venait de terminer, le jeta au feu, et murmura, en le regardant flamber.
— Comme cela, je suis certaine que personne ici, ne le lira. J. T.

— Ah!... enfin... le voilà.
La brave et excellente dame, qui doit avoir le dernier mot de cette histoire, congédie d'un geste amical, et, à son tour, se plonge dans la lecture de son auteur favori.
— Oui, je sais bien, monologue-t-elle entre ses dents... il y a des gens qui condamnent les feuilletons... des gens sérieux... mais, à mon âge... C'est ce que j'ai dit à l'excellent abbé Belly... Si j'avais vingt ans, je ne dis pas... Mais une vieille femme comme moi!... Par exemple, je ne voudrais pas laisser traîner cela... ce serait... Oh! oh! voilà une situation bien scabreuse!... Comment ose-t-on imprimer des infamies pareilles?... Et dire qu'il y a des jeunes filles qui lisent cela...
Et la vertueuse dame, ayant froissé avec indignation le feuilleton qu'elle venait de terminer, le jeta au feu, et murmura, en le regardant flamber.
— Comme cela, je suis certaine que personne ici, ne le lira. J. T.

— Ah!... enfin... le voilà.
La brave et excellente dame, qui doit avoir le dernier mot de cette histoire, congédie d'un geste amical, et, à son tour, se plonge dans la lecture de son auteur favori.
— Oui, je sais bien, monologue-t-elle entre ses dents... il y a des gens qui condamnent les feuilletons... des gens sérieux... mais, à mon âge... C'est ce que j'ai dit à l'excellent abbé Belly... Si j'avais vingt ans, je ne dis pas... Mais une vieille femme comme moi!... Par exemple, je ne voudrais pas laisser traîner cela... ce serait... Oh! oh! voilà une situation bien scabreuse!... Comment ose-t-on imprimer des infamies pareilles?... Et dire qu'il y a des jeunes filles qui lisent cela...
Et la vertueuse dame, ayant froissé avec indignation le feuilleton qu'elle venait de terminer, le jeta au feu, et murmura, en le regardant flamber.
— Comme cela, je suis certaine que personne ici, ne le lira. J. T.

— Ah!... enfin... le voilà.
La brave et excellente dame, qui doit avoir le dernier mot de cette histoire, congédie d'un geste amical, et, à son tour, se plonge dans la lecture de son auteur favori.
— Oui, je sais bien, monologue-t-elle entre ses dents... il y a des gens qui condamnent les feuilletons... des gens sérieux... mais, à mon âge... C'est ce que j'ai dit à l'excellent abbé Belly... Si j'avais vingt ans, je ne dis pas... Mais une vieille femme comme moi!... Par exemple, je ne voudrais pas laisser traîner cela... ce serait... Oh! oh! voilà une situation bien scabreuse!... Comment ose-t-on imprimer des infamies pareilles?... Et dire qu'il y a des jeunes filles qui lisent cela...
Et la vertueuse dame, ayant froissé avec indignation le feuilleton qu'elle venait de terminer, le jeta au feu, et murmura, en le regardant flamber.
— Comme cela, je suis certaine que personne ici, ne le lira. J. T.

BICARBONATE DE SOUDE

La bicarbonate de soude sert efficacement dans les affections de l'estomac, lorsque l'appétit diminue pour combattre les effets que produisent souvent les pommes et les fruits verts, dans les pays où les eaux sont chargées de chaux; enfin pour faciliter la digestion. On le prend à la dose de 1 à 2 gr. par jour dans le quart d'un verre d'eau ou de vin. On se hâte de boire le mélange avant que l'effervescence produite soit éteinte. Le vin prend la couleur de l'encre.

Dans la dyspepsie, lorsqu'il y a excès d'acide hydrochlorique dans l'estomac, ce qui provoque des renvois brûlants à la gorge, nous nous sommes bien trouvés de l'emploi du mélange suivant:

Magnésie calcinée, craie préparée, bicarbonate de soude en parties égales; on peut en prendre, à chaque repas, une demi-cuillerée à café dans le quart d'un verre d'eau ou mieux dans un peu de vin.

Nous vendons

- Retté Adolphe: Du Diable à Dieu fr. 2.25
- Gallois — La Faillite de Dieu 2.50
- Wiseman — Fabiola 3.—
- Silvestre — Le merveilleux médecin 3.—
- Daniel de Foey — Robinson Crusoe 2.50
- Raoul de Navery. — Patira 1.50
- Trésor de l'Abbaye 1.50
- Maryan. — La maison hantée 2.25
- La Villa des Colombes 2.25
- Maison de famille 2.25
- Bazin. — Ma Tante Giron 2.25
- Ils étaient 4 petits enfants 2.25
- Contes de Bonne Perrette 2.25
- Bordeaux — Petite Demoiselle 3.—
- La jeune fille aux oiseaux 1.—
- Champol. — Les deux maris 2.25
- Bourget — Danseur mondain 3.—
- Le Roman des Quatre 3.—
- Lichtenberger. — Les vacances de Nane 3.—
- Nane 3.—
- Petite Madame 3.—
- La Petite 1.—
- Notre Mannie 3.—
- La Petite sceur de Trott 3.—
- De Lamothe — Les Camisards, 2 vol. 3.—
- Aigueperse — A dix-huit ans 1.—
- Marquise Sabine 2.25
- Le Mal du pays 1.—
- Montlaur — Leur vieille maison 1.—
- Paul Féval. — Les couteaux d'or 1.25
- Les Parvenus 1.25
- Une histoire de revenants 1.25
- Foley — Sylvette et son blessé 2.25
- Fleuriot. — Mandarine 2.—
- Aigle et Colombe 2.25
- Alberte 3.—
- Pierre l'Ermite. — La femme aux yeux fermés 1.25
- Delly. — Dans les Ruines 2.25
- Le mystère de Ker Even 2.25
- Secret du Kou Kou Noor 3.—
- Femme supérieure 2.25
- Magali 2.25
- Le roi de Kidgi 2.25
- Pravieux — Un vieux célibataire 3.—
- Mon Mari 3.—
- Ce qu'elles font d'un homme 3.—
- S'ils connaissaient leur bonheur 3.—
- La Brète. — Mon Oncle et mon Curé 3.—
- Tout en un (Encyclopédie des sciences humaines 7.50

Feuilleton du « Journal et Feuille d'avis du Valais » N° 48

AU FOND DES BOIS

par André BRUYERE

On lui a révélé l'existence des revenants, du Bruit célèbre qui, après avoir défrayé les veillées de plusieurs générations, menaçait tout simplement de mettre la famille à la porte. Mais comme ledit acquéreur se trouvait être un homme robuste, encore dans la force de l'âge et chargé de nombreux enfants, il était disposé à passer outre et se faisait même fort de réduire l'ennemi nocturne à merci en peu de temps.

Le prix offert était tentant, si tentant que papa hésitait. Il avait remis sa réponse à l'arrivée de François. Il faudrait que notre mutilé s'assurât bien que le domaine ne lui convenait pas, pour qu'il se décidât à donner son consentement à la vente. D'ici là, les pourparlers continueraient. Notre père regrettait ses frais de réparations, et aussi la perspective d'une vie tranquille et à bon marché, mais devant la description de nos terreurs, il hésitait à négliger une occasion, peut-être unique, de vente.

Il fut convenu que, dans quelques jours, il viendrait sans maman, mais avec M. X., le propriétaire éventuel, et qu'ainsi tous deux seraient à même de juger la question. Quand j'y pense, je frissonne encore et je me demande comment la tribu féminine que nous étions, supporta cette période effroyable. Je crois que sans Bellou, nous serions tombées malades. Mais l'intrépidité demoiselle rose nous soutint. Elle émit la proposition de réquisitionner Cadet, et ce brave s'en vint très complaisamment à notre secours.

Mais tout ce qu'il put faire fut de partager nos terreurs, car le Bruit, dédaignant cet-

te présence masculine, n'en continua pas moins son effroyable charivari.

Enfin, enfin, papa arriva, amenant son acquéreur éventuel. Avec quelle joie nous revîmes notre père! Lui, — même, pourtant si calme — témoigna sa satisfaction en termes émus. Il ne cessait de nous complimenter sur nos bonnes mines (pourtant compromises par nos émotions nocturnes) et de remercier mère-grand de toutes ses bontés. Il nous annonça la réforme définitive de François qui revenait chez nous la semaine suivante. Maman l'attendait, le ferait reposer 2 ou 3 jours, et puis tous deux, à leur tour, prendraient la route du Rioutort. Ce serait alors l'installation définitive de toute la famille si... les nuits paraissaient assez calmes à papa pour tenter cette grosse aventure.

Cette soirée-là fut trop brève pour tout ce qu'on avait à se dire. Nous prolongeâmes longtemps la veillée autour de notre père et, malgré la présence de l'étranger, ces heures furent douces.

Il était d'ailleurs très sympathique, l'étranger. Robuste et solide malgré la cinquantaine sonnée, il nous parut, ce qu'il était en réalité, un excellent homme, plus cultivé que ses dehors sans façons ne le laissaient d'abord soupçonner. Père d'une nombreuse lignée d'enfants, surtout de filles, il fuyait la grande ville, effrayé par la cherté croissante de la vie et tenté par la facile existence rustique.

Mère-grand, bonne à son habitude, l'accapara afin que nous fussions plus libres auprès de notre père. Il se prêta de bonne grâce à la manœuvre, d'ailleurs, mais, malgré leur aimable complicité, la soirée fut trop courte pour nous et, bon gré, mal gré, il fallut remettre la suite au lendemain.

On se sépara vers onze heures et bientôt toutes les lumières furent éteintes. Les nouveaux hôtes du Rioutort avaient, en riant, réclamé les places les meilleures pour la sérénade nocturne. On leur avait donc offert les pièces réparées à neuf qui faisaient pendant, de l'autre côté du corridor, à notre dortoir. De plus, Bellou avait promis d'éveiller papa si, par hasard, celui-ci, fatigué du long voyage, n'entendrait rien.

Cette mesure fut inutile. Vers une heure de

matin, un tel charivari se déchaîna que personne ne put tenir en place. Les corridors s'emplirent de gens affairés, en tenue un peu précipitée. Mon père nous parut très contrarié d'être obligé de constater ainsi la réalité de nos terreurs, qu'il nous avoua avoir jugées jusque-là un peu puéres. La vérité dépassait ses suppositions et nous vîmes le reflet d'une vive contrariété paraître sur son visage fatigué.

Le lendemain fut mouvementé. Notre acquéreur se montrait un peu perplexé. Evidemment, le Bruit n'effrayait pas cet homme robuste et bien équilibré, mais il devenait indécis en pensant à ses nombreuses fillettes qu'il bouleverserait. Mon père, regrettant ses réparations, nous parut exaspéré, autant que le lui permettait sa parfaite possession de lui-même. Il se refusait naturellement à admettre l'existence du surnaturel et cherchait en vain une explication plausible, nous traitant un peu dédaigneusement de femmes effrayées pour un rien et qui se cachent la tête au lieu de rechercher les causes de leur terreur.

L'arrivée de M. le curé nous fut un renfort inattendu. Ce témoin impartial de notre vie nous fut d'un grand secours, et ces messieurs, trouvant enfin un auditeur digne d'eux, se rabattirent sur lui, nous abandonnant honêtement.

Bien entendu, M. le curé ne put d'ailleurs dire mieux que nous et, après une journée de conciliabules interminables, nous fûmes régales d'une nuit semblable à la précédente.

L'énervement de notre père grandit. Il voyait son acquéreur se rembrunir peu à peu, avouant que l'affaire lui plaisait de moins en moins. Il fallait presque renoncer à un projet si avantageux et, d'un autre côté, la présence d'une telle hanse faisait paraître, sous de peu aimables couleurs, l'installation de la famille au Rioutort. De tous côtés, la situation s'offrait désagréable.

Et pour comble de bonheur, justement Don César disparut. Non que sa présence à demi fantastique fût jugée indispensable à offrir à notre hôte. Mais notre père avait les raisons les plus sérieuses pour désirer une entrevue avec son cousin. On le chercha en vain. Pei-

ne perdue. Bellou, elle-même, dut abandonner la partie. On comprit que le vieillard, baissant de plus en plus, avait perdu encore davantage la tête à la pensée de comparaître devant celui qui pouvait, paraît-il, lui dire quelques dures vérités. Mère-grand, suffoquée à la pensée de certaines hypothèses, préféra croire à un accès de sauvagerie.

Quoi qu'il en fût, Don César ne parut pas. Mon père déclara qu'il le trouverait, dût-il rester toute la nuit à la porte de sa chambre, mais, en attendant, on décida une visite en règle du domaine, le soleil aidant.

M. le curé qui connaissait jusqu'à la moindre parcelle de terre, fut un guide précieux. Cadet aussi était là, et ce ne fut pas le moindre attrait de cette longue promenade que l'éloquence gasconne du bordier du Rioutort.

Il ne fit grâce d'aucun détail, précisa les récoltes, donna des chiffres exacts, tout fier de tenir enfin une fois sous la main le véritable maître du domaine.

En le résultat que l'acquéreur sentit redoubler ses perplexités, mais surtout que le front de mon père se rembrunit terriblement. Nous nous en aperçûmes dès son retour. Mais il était tard déjà, on ne put le questionner avant de se mettre à table, et la soirée fut courte, ces messieurs étant fatigués de leur course à travers prés et bois.

Papa dut même renoncer à voir Don César, car il trouva sa porte verrouillée, et de l'humeur que nous connaissions au vieillard, on savait qu'il la laisserait enfoncer plutôt que de répondre.

Comme mon père espérait encore s'en sortir amicalement, il n'employa point ce moyen extrême et chacun fut dormir.

Ou plutôt essaya, car cette nuit-là fut mémorable, le Bruit ayant affecté cette forme gémissante à demi étouffée qui était encore plus odieuse que ses virulences.

Mon père n'hésita pas à nous mettre au courant de son souci. Il était plus sérieux qu'aucune de nos n'ent pas le soupçonner, sauf Isabelle qui l'avait deviné à la première heure et mis notre père sur la voie.

Le Rioutort n'était point si inculte et ses revenus si dérisoires que l'affirmaient les dire de Don César. Mon père avait pu se convaincre du contraire, la veille, dans son inspection, et le rapport de Cadet, fort entendu à l'affaire, se trouvait en complet désaccord avec celui du vieillard. M. le curé, questionné, avait déclaré que l'on pouvait croire Cadet sur parole, le bonhomme, quoique un peu intéressé, étant parfaitement honnête. De plus, au village où l'on ne peut cacher au voisin ni sa récolte, ni son bétail, le Rioutort était connu comme une des meilleures métairies des environs. Cela ne suffisait pas d'ailleurs une valeur énorme, étant donnée l'aridité de ces hautes vallées gasconnes, bonnes surtout pour l'élevage. Mais ce la changeait quand même complètement l'idée fautive que toute la famille se faisait du vieux domaine.

Mon père conclut d'une voix agitée.

— Si pénible qu'il me soit de soupçonner mon vieux cousin, je me trouve en face d'une situation nette. Il m'accablait, chaque année de longues récriminations sur la misère croissante du Rioutort qui suffisait à peine à sa vie dénuée de tout confort et aux soixante réparations urgentes. Or, il est maintenant avéré que le Rioutort produit chaque année, une somme assez ronde dépassant de beaucoup ces deux charges. Or, de cette somme, je n'ai jamais rien su.

Un silence tomba. Nous étions atterrées devant l'hypothèse qui s'ouvrait à nos yeux. Mère-grand tenta un timide plaidoyer, bien méritoire chez elle.

— N'accusez point ce pauvre vieillard avant de l'entendre. Il a pu se laisser entraîner à quelque dépense... qui sait?...

Mon père secoua la tête et reprit tristement:

— Je désire vivement l'innocenter, mais de lourdes préventions l'accablent. Quoi qu'il en soit, je le verrai seul à seul et j'éclaircirai l'affaire. Ne me jugez point implacable, mère-grand. (A suivre)